L'Institut du Patrimoine et PFIZER signent un partenariat en conseil patrimonial

Le groupe Institut du Patrimoine, spécialisé en gestion de patrimoine, signe un partenariat exclusif et innovant avec PFIZER, groupe pharmaceutique international, pour organiser la mise en place d'une démarche patrimoniale au profit de leurs 900 salariés en France.

« *Notre réflexion est fondée sur le comportement des collaborateurs en entreprise. En effet, les salariés sont tous confrontés à une problématique patrimoniale. Investis dans leur travail, ils disposent de trop peu de temps pour gérer correctement leur patrimoine et prendre les bonnes décisions. Ainsi, nous leur proposons un service dédié afin que l'ensemble des salariés Pfizer soient accompagnés sereinement à chacune des étapes de leur vie patrimoniale* » explique Stéphane Crémades, associé du Groupe Institut du Patrimoine.

Dans le cadre de sa « *marque Employeur* », Pfizer France est très actif dans les offres proposées aux collaborateurs pour le développement de la qualité de vie au travail (télétravail, places en crèche, conciergerie ...).

« *J'ai souhaité, avec l'appui du comité de direction, développer une offre innovante ; permettre à tous les collaborateurs d'être accompagnés individuellement par une société externe - l'Institut du Patrimoine - pour couvrir la gestion des problématiques patrimoniales et fiscales* », explique Benoit Le Bournault, DRH de Pfizer. « *Tous les collaborateurs peuvent donc contacter à tout moment l'Institut du Patrimoine. C'est une démarche volontaire, facilitatrice et purement indépendante. C'est une offre de service avec pour objectifs d'alléger le quotidien des collaborateurs et de faciliter leurs démarches dans ce domaine* », ajoute t-il.

Le Groupe Institut du Patrimoine répond donc à la demande de Pfizer, avec une offre innovante, en mettant à la disposition de l'ensemble des salariés de Pfizer, un professionnel de la gestion de patrimoine joignable et réactif, et un accès privilégié à une hotline fiscale et patrimoniale.

De plus, un pack exclusif permet aux salariés de bénéficier d'un bilan patrimonial annuel, d'un audit sur leurs placements financiers. Des réunions thématiques sont régulièrement organisées sur des thèmes patrimoniaux et/ou d'actualité fiscale et financière. Une aide à la déclaration de revenus, de revenus leur est également proposée.

A la demande du collaborateur, un bilan retraite est établi afin d'obtenir la traçabilité des cotisations et d'estimer la pension de retraite à l'âge légal et à taux plein ainsi que la pension de réversion du conjoint.

Enfin, les experts de l'Institut du Patrimoine accompagnent les salariés pour tout investissement immobilier : constitution de dossier, choix de la banque, relations avec le notaire (rendez-vous, déblocage de fonds…), travaux (relations avec le promoteur, déblocage des fonds), livraison (choix d'un gestionnaire, réception du logement…), location, revente…

Tous droits réservés à l'éditeur

Témoignage de Lionel Garcia, salarié chez Pfizer

« *Avant de vous faire partager mon expérience avec l'Institut du Patrimoine, je souhaite, très chaleureusement, saluer et remercier Pfizer et Benoit Le Bournault de m'avoir fait rencontrer cette société.*
Il faut bien l'avouer, au départ, j'étais assez sceptique sur cette initiative. En effet, j'ai, à titre personnel, plusieurs fois rencontrer des gestionnaires de patrimoine. A chaque fois, mon épouse et moi-même avions le sentiment d'avoir perdu notre temps et surtout de n'avoir pas été très bien conseillés et entendus. En outre face à l'accumulation des textes de lois et différents dispositifs, nous nous sentions démunis et peu à l'aise pour prendre une véritable décision. C'est la raison pour laquelle, nous n'avions jamais donné suite. Et pourtant, nous avions une véritable envie de défiscaliser.

J'ai donc fait appel à l'Institut du Patrimoine. Nous avons eu la chance de pouvoir rencontrer facilement un conseiller dédié. Je tenais à le remercier pour sa patience et voulais souligner son écoute et sa compréhension de notre situation. Il s'est montré très professionnel et rassurant. Il nous a donné toutes les garanties, il a répondu aux questions mêmes les plus farfelues. Bref, rapidement, il nous a fait une proposition sur Toulouse. De notre côté, nous nous sommes renseignés auprès d'amis vivants dans la région et de notre notaire. Finalement, nous sommes tombés d'accord.

Contrairement aux autres gestionnaires de patrimoine rencontrés, c'est l'accompagnement personnalisé étape par étape qui a fait la différence en plus de la qualité du bien proposé (financement, gestion du courtier etc…), même mon notaire plutôt réfractaire à faire des compliments et à témoigner du bienfait de cette acquisition.

Sincèrement, ma femme et moi-même souhaitons continuer à faire appel à L'Institut du Patrimoine pour continuer à gérer et à diversifier notre patrimoine. »

Next Finance

Tous droits réservés à l'éditeur